

« Acceptabilité sociale et influence des parties prenantes dans les projets d'économie circulaire : tensions et reconfigurations des rapports de pouvoir. Le cas du projet Mauricie »

12 mai 2026

Honoré Tako : Étudiant au Doctorat en Administration (UQTR)

Honore.tako.nkuete@uqtr.ca

François Labelle: Professeur titulaire département de management (UQTR)

Francois.Labelle@uqtr.ca

Remerciements





1

Mise en contexte

2

problématique

3

Cadre théorique

4

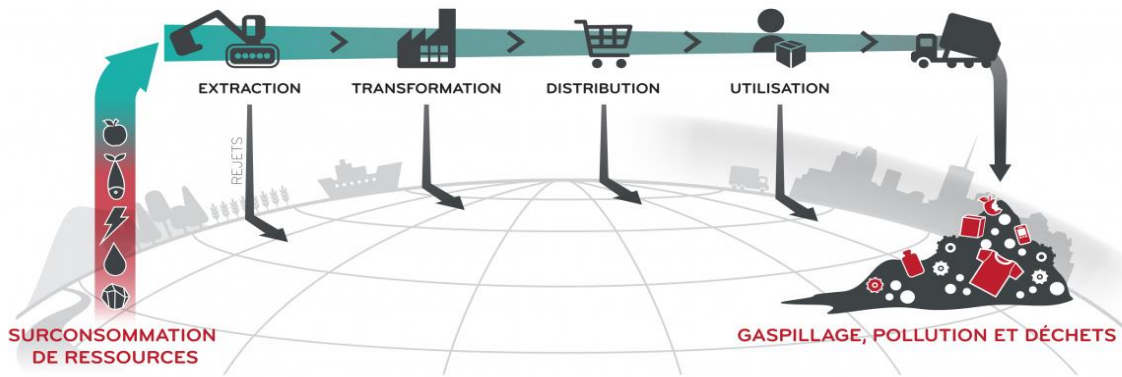
Résultats

5

Contributions

-1- Mise en contexte

ÉCONOMIE LINÉAIRE



© Institut EDDEC, 2018. En collaboration avec RECYC-QUÉBEC. Reproduction autorisée. Modification interdite.

https://www.recyc-quebec.gouv.qc.ca/sites/default/files/default_images/schema-economie-lineaire-mars2020.png



Pollution industrielle



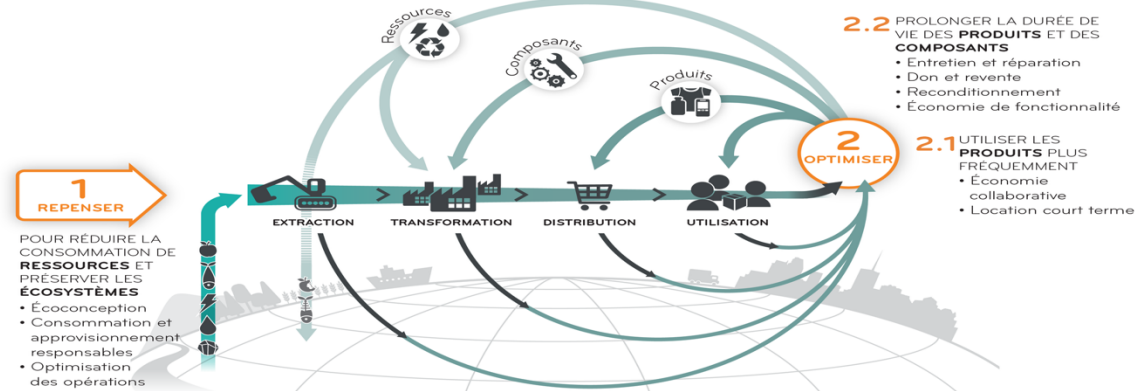
Accumulation des déchets



Changement climatique

Transiter vers l'EC

L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE



© Institut EDDEC, 2018. En collaboration avec RECYC-QUÉBEC. Reproduction autorisée. Modification interdite.



Les projets de SI sont confrontés à des difficultés de gestion des aspects sociaux (Walls et Paquin, 2015).

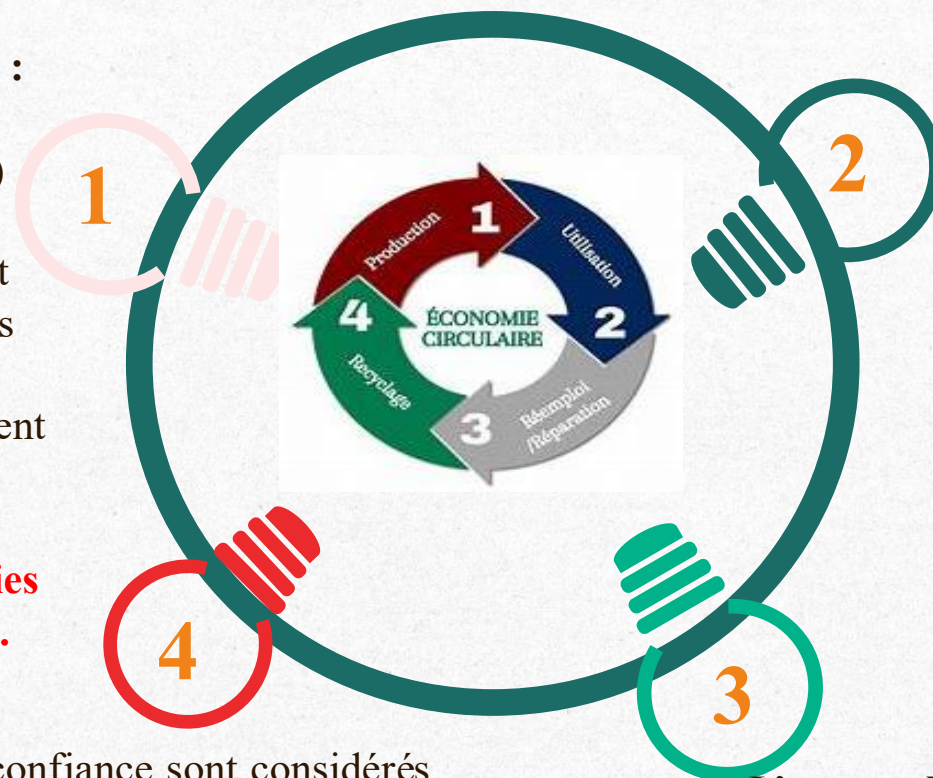
-2- Problématique

L'identification des parties prenantes : un enjeu fondamental pour le succès des projets de SI (Grégory et al., 2020)

L'identification des parties prenantes est le premier défi dans tout projet (Ballejos et Montagna, 2008), car les parties prenantes peuvent influencer positivement ou négativement le développement du projet.

Une mauvaise considération des parties prenantes peut entraîner des tensions.

La confiance : les faibles niveaux de confiance sont considérés comme l'un des principaux obstacles à la collaboration entre entreprises et parties prenantes (Fichtner et al., 2005).



- **Identification des attentes des parties prenantes (Herczeg et al., 2018)**
- **Les tensions entre parties prenantes : des obstacles majeurs pour le développement des projets de SI**

La présence de plusieurs parties prenantes aux intérêts divergents entraîne des tensions

L'acceptabilité sociale

condition *sine qua non* pour qu'un projet soit recommandé au Québec (Simard, 2021).

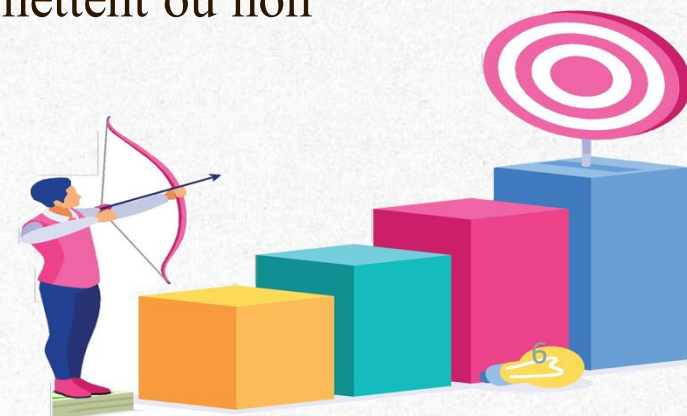
plusieurs projets (BAPE, 2005, n° 206; BAPE, 2007a, n° 241; BAPE, 2007b, n° 246) **ont été refusés par le gouvernement du Québec pour absence d'AS**

QUESTION ET OBJECTIF DE RECHERCHE

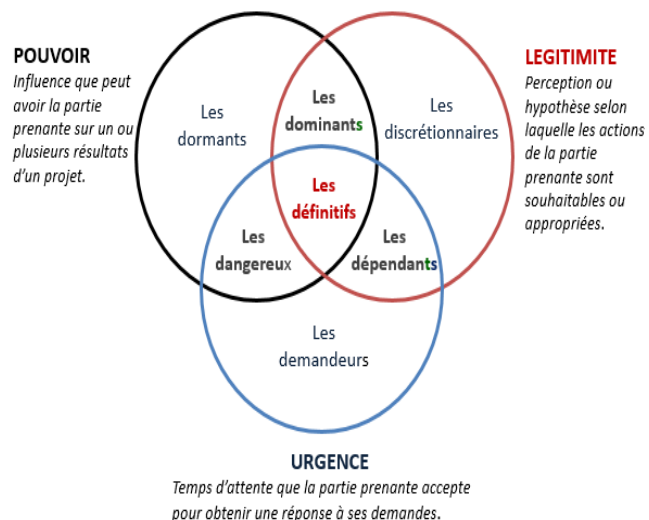
QR : Comment les dynamiques de saillance des parties prenantes et de tensions paradoxales structurent-elles la trajectoire de l'acceptabilité sociale des projets de symbiose industrielle au Québec ?



Objectif : Comprendre les positions et les relations entre parties prenantes qui permettent ou non la construction de l'acceptabilité sociale nécessaire pour la réalisation du projet..



-3- Cadre théorique



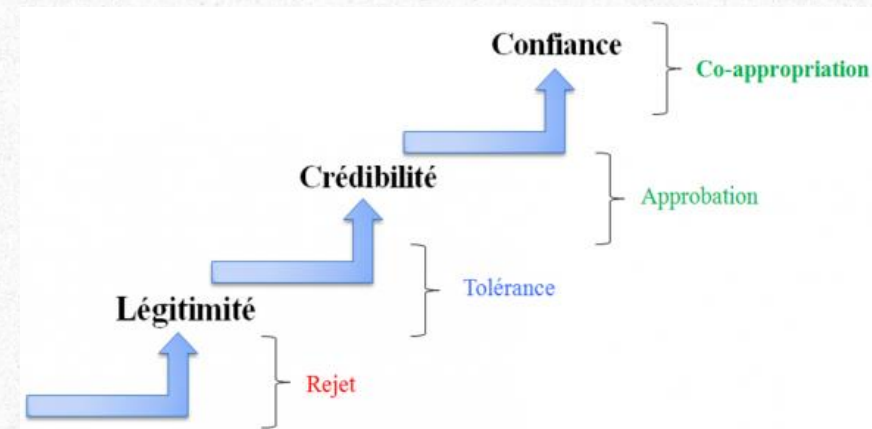
Mitchell et al., (1997)

Le modèle Hahn et al., (2015)

- Les tensions spatiales
- Les tensions temporelles
- Les tensions de changement
- Les tensions dimensionnelles

Le modèle Smith et Lewis (2011)

- Paradoxes d'appartenance
- Paradoxes d'apprentissage
- Paradoxes de performance
- Paradoxes organisationnels



Les quatre niveaux de l'acceptabilité sociale (Boutillier et Thomson, 2011)

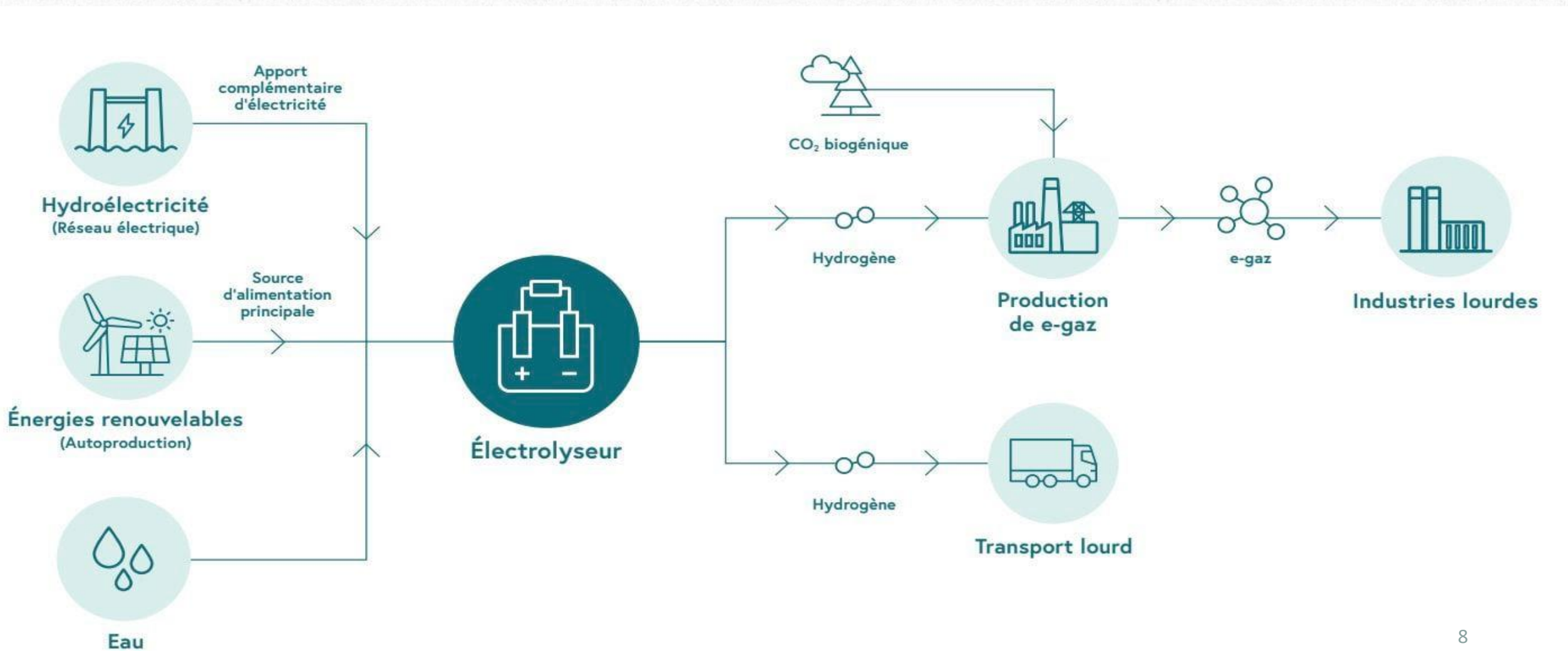
Le rejet: les activités économiques sont perçues comme non légitimes. Les indicateurs de ce faible niveau d'acceptabilité sont: les arrêts des opérations, les sabotages, les boycottages, la violence et les poursuites judiciaires.

La tolérance: les communautés locales approuvent tout juste, et souvent avec une certaine résignation, la présence et les opérations d'une entreprise.

L'approbation : la communauté considère l'entreprise comme un bon voisin et est fière de ses réalisations en collaboration avec elle.

La coappropriation: À ce niveau, l'entreprise bénéficie de l'appui soutenu de la communauté locale, qui passe par la gestion conjointe des projets de développement local développés à travers des mécanismes tels que les tables rondes et la création d'institutions conjointes.

Présentation du cas TES Canada



Composantes du projet



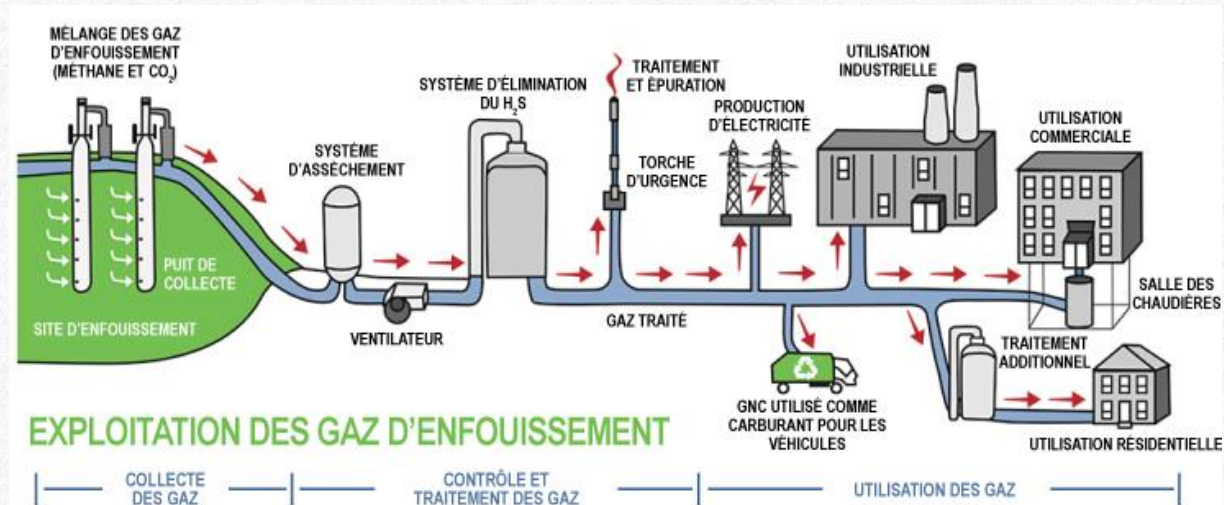
Parc Solaire: capacité environ 200 MW à proximité du site industriel



Parc éolien : puissance 800 MW 133 éoliennes

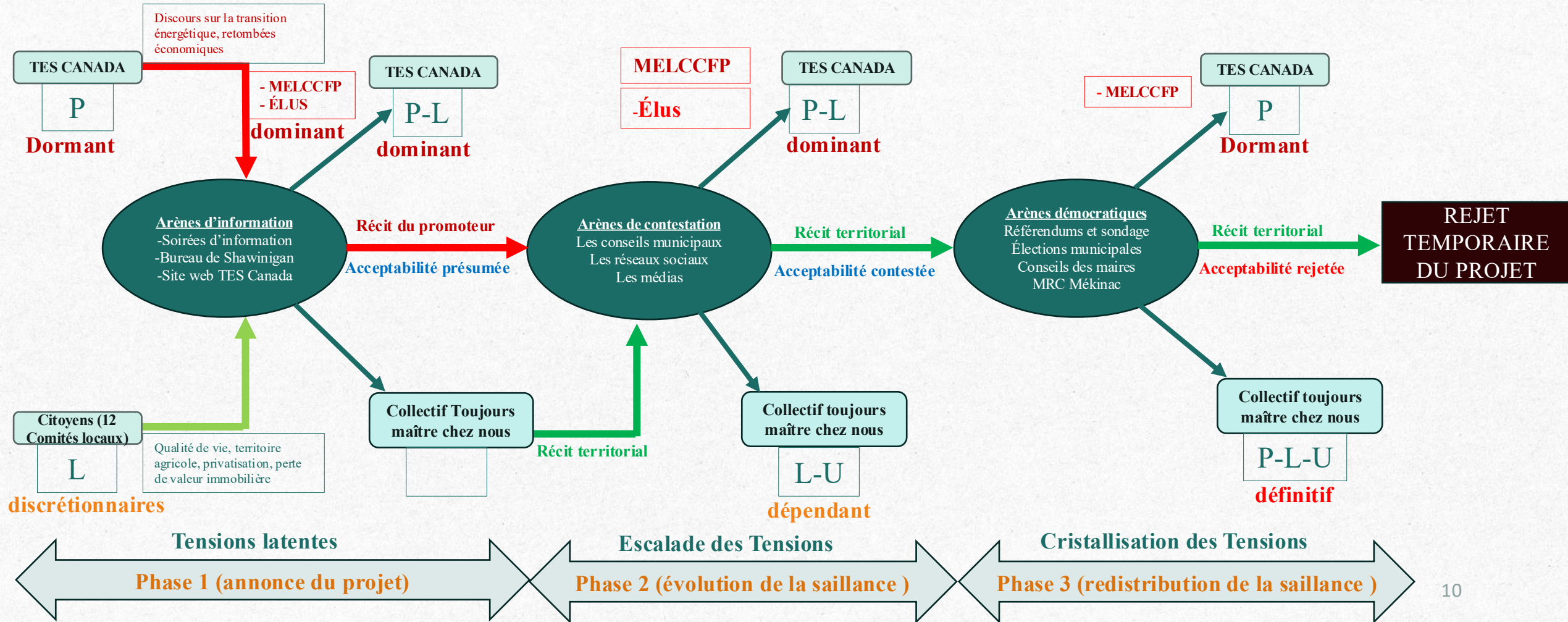


Électrolyseur: décompose l'eau en hydrogène et en oxygène: production de 70,000 tonnes de H₂



Unité de production de GNR: une partie de l'hydrogène produite sera combinée au CO₂ pour produire 80,000 tonnes de GNR

-5- Résultats
Construction de l'influence des parties prenantes



Synthèse des résultats

Ce que l'on retient

1. La saillance des parties prenantes est dynamique : elle dépend moins des ressources initiales, mais de la capacité des acteurs à produire des récits crédibles, et leur mobilisation dans les arènes de décisions
2. Les tensions ne sont pas indépendantes, mais s'inscrivent dans des dynamiques d'interdépendance qui se renforcent dans le temps et catalysent l'influence des parties prenantes
3. L'acceptabilité sociale évolue selon les dynamiques sociales et politiques qui se déploient dans les territoires.

-5- Contributions

Contributions théoriques

1. Repenser la saillance des parties prenantes: le MAW-97 conceptualise le pouvoir, la légitimité, l'urgence comme des attributs relativement stables. Nos résultats montrent que ces attributs évoluent selon le territoire, les tensions et les arènes dans lesquels les acteurs s'expriment
2. **Vers une théorie de la « gouvernance socio-narrative territoriale »** postulat: **le succès des projets ne dépend pas uniquement de la capacité des acteurs à produire des récits pertinents, mais également de leur capacité à construire et maintenir leur légitimité et la confiance des parties prenantes à travers des formes reconnues de participation, des pratiques de gouvernance cohérentes avec les attentes territoriales.**
3. La trajectoire de l'acceptabilité sociale comme un processus socio-politique de légitimation et de reconfiguration de la saillance des parties prenantes.

-6- Contributions

Contributions managériales

1. Reconnaître l'influence territoriale dès la phase de conception du projet

- Intégrer dès le départ une analyse territoriale fine des usages, valeurs, paysages, dynamiques rurales ;
- Identifier les parties prenantes (légitimes) les plus affectées (résidents, agriculteurs, villégiateurs) comme co-gestionnaires du projet, non comme « publics à informer ».

2. Passer d'une consultation à une co-construction du projet

- Adopter des formats délibératifs : assemblées citoyennes, panels indépendants, jurys citoyens ;
- Documenter les scénarios alternatifs (ex. autres localisations, autres tailles de parcs) ;
- Permettre la contestation structurée plutôt que la neutraliser.

3. Repenser l'acceptabilité sociale comme une négociation socio-politique

- Travailler avec les municipalités sur des objectifs partagés
- Reconnaître que le territoire dispose d'un pouvoir citoyen informel, mais puissant
- Construire des mécanismes de médiation transparents.



Merci de votre attention!